



FORMATIONS de la CHAMONJARDE HIVER 2018 / 2019

Sécurité « RANDONNÉE A SKI »

- **Niveau requis et conditions d'inscription** : bonne technique de ski « toutes neiges tous terrains », être pratiquant régulier de la randonnée à ski. **Avoir suivi obligatoirement une formation « sécurité ski hors-piste niveau 1 » à la Chamoniarde (ou un stage DVA 1 ANENA) dans l'hiver ou maximum dans l'hiver précédent, et avoir été validé par le guide formateur.** Autres : s'adresser à l'OHM.

- **Contenu de la journée :**

- Prise d'informations (nivo-météo)
- Préparation de l'itinéraire
- Matériel de sécurité incontournable pour la pratique du ski de randonnée
- Lecture du terrain et stratégies de progression à la montée et à la descente
- Cartographie et nouvelles technologies, orientation
- Gestion de groupe (rôle du leader, facteurs humains, communication)

- **Matériel nécessaire :**

- Matériel de ski de randonnée (peaux de phoques, couteaux) et casque de ski recommandé
- DVA numérique, sonde et pelle
- Carte, boussole, altimètre
- Forfait de ski pour la journée – assurance - pique-nique

DATE DE LA FORMATION :

- **Dimanche 24 février 2019**

- **Samedi 16 mars 2019**

- **Samedi 23 mars 2019**

DEROULEMENT DE LA JOURNÉE (Les formations sont maintenues en cas de mauvais temps).

8h30 : RDV au bureau de l'Office de Haute Montagne. Parking couvert Saint-Michel situé à proximité (gratuit 1h)

9h30-16h30 : ateliers terrain

Groupe de 4 personnes maximum

Encadrement : guide de Haute-Montagne, formateur *La Chamoniarde*

MODALITES D'INSCRIPTION

- Par téléphone : **04.50.53.22.08** ou sur place dans les locaux de l'OHM (pas d'inscription par mail)
- Assurance personnelle couvrant les activités de ski sur pistes et hors-pistes
- Pré-inscription valable une semaine et validée à la réception du règlement de 60€
- Toute annulation à moins de 4 jours (96 heures) ne sera pas remboursée

Adresse postale pour l'envoi du règlement :

La Chamoniarde, Maison de la Montagne, 190 Place de l'église, 74400 Chamonix.